



# Dossier de candidature

## Aide au BAFA

(Brevet d'Aptitude aux  
Fonctions d'Animateur)

**Ne pas remplir – Cadre réservé à l'administration**

Date de réception du dossier : \_\_\_\_\_

Date de jury : \_\_\_\_\_

Avis du jury : \_\_\_\_\_

### Identité du bénéficiaire

Nom : .....

Prénom : .....

### Coordonnées

Adresse complète :  
.....  
.....  
.....  
.....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Téléphone(s) : ..... Fixe : .....

Email : .....

### Domiciliation et situation

1. Condition de logement : Autonome Chez les parents

Autres (précisez) : .....

2. Ressources :  Familiales  Personnelles  Conjoint, vie maritale

Autres :  
.....

3. Situation scolaire et/ou professionnelle (joindre les justificatifs) :

Lycéen (précisez votre filière) : .....

Étudiant (précisez votre filière) : .....

Salarié(e) depuis le : .....  CDI  CDD, durée : .....

En recherche d'emploi



## Annexes

### Documents à joindre obligatoirement (photocopies des pièces suivantes) :

- Un justificatif du coefficient CAF (de moins de 2 mois) ou, pour les non-allocataires, le dernier avis d'imposition avec justificatif de toutes les ressources (allocations, bourses...)  
Le justificatif de quotient familial de l'année en cours est inscrit sur le relevé de la CAF, il est à demander auprès de la CAF ou sur le site de la CAF : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)
- La copie de la carte d'identité recto-verso du demandeur
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, eau, Téléphone fixe...)
- Une attestation sur l'honneur de parenté et de domiciliation du mineur
- Le présent règlement signé

Ainsi que toutes pièces complémentaires que vous estimez utiles afin que le jury apprécie votre situation et votre candidature (CV, justificatifs...)

**Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.**

## FOIRE AUX QUESTIONS

### **Où déposer mon dossier de candidature ?**

Au CCAS de la ville de Riorges, Mairie de Riorges, 411 rue Pasteur 42153 RIORGES.

### **A quoi s'engage le candidat bénéficiaire de la Bourse ?**

A signer le règlement intérieur, à suivre les trois stages du BAFA, à solliciter les autres sources de financement et à transmettre les attestations de versement au CCAS. Si le stage pratique a été effectué au centre social de Riorges, à travailler en priorité pour le centre social de Riorges durant un an à compter de l'obtention du BAFA.

***Pour plus d'informations, contacter le CCAS de la ville de Riorges :***

***Téléphone : 04 77 23 60 95***

***CCAS@riorges.fr***